

Le vote automatisé : danger pour la démocratie ?

*Nabil Antoun, membre de "Pour EVA", association Pour une Ethique du Vote Automatisé, 104 rue Fransman, 1020 Bruxelles
Tel / fax : 02-513.55.25, Gsm : 075-80.74.60*

Pourquoi aborder ce thème dans notre journal ? Cette question, le comité de rédaction se l'est posée. Les élections, moment fort de la démocratie représentative, sont aussi le moment où nous pouvons influencer par notre voix les prochains choix politiques, et mettre ainsi en cause les diktats de la pensée unique. Car la lutte contre l'exclusion, pour l'emploi et les revenus pour tous passe par l'exigence d'autres choix politiques. Le système du vote automatisé, mis en place depuis quelques années, pourrait favoriser les fraudes, tant décriées dans d'autres pays. Il échappe aussi au contrôle des citoyens. Nous avons voulu donner la parole dans ce journal à Nabil Antoun, qui se bat sur ces questions depuis plusieurs années. Sachez qu'il est disposé à participer à un débat si cela vous intéresse. Manifestez-vous au secrétariat du collectif, en téléphonant à Claudine Collin, au 02-646.46.33.

1. Vote automatisé : un autre regard

A l'approche des élections il est peut-être bon de rappeler comment se déroule le scénario des scrutins à l'aide du vote automatisé :

- Vous recevez une carte magnétique (« le bulletin ») sur laquelle vous ne savez pas ce qu'il y a ;
- Dans l'isoloir, vous confiez votre « bulletin » à un ordinateur (« la machine à voter ») ;
- Vous indiquez votre choix sur l'écran ;
- L'ordinateur vous rend votre carte et vous ne savez toujours pas ce qu'il y a dessus ;
- Ensuite devant les assesseurs, vous confiez votre carte magnétique à un autre ordinateur (« l'urne électronique ») qui l'avale... Votre vote est consommé...

C'est souvent pour connaître un point de vue « radical » sur le vote automatisé que l'on me questionne, cette qualification m'a interpellé et j'ai donc décidé d'expliquer cette « radicalisation ». Parti d'une simple curiosité « technique », me voilà farouche défenseur du traditionnel bulletin papier et par conséquent détracteur du vote automatisé !

Pourquoi cette attitude nette et simple ? Certains diront simpliste, allergique, paranoïaque... Tout simplement parce que la double interrogation à propos de tout scrutin devrait être : est-il transparent et permet-il au simple citoyen de participer à sa surveillance ?

Si vous acceptez qu'une des réponses soit « non », le débat est clos et cet article est inutile. Par contre si vous pensez que les deux réponses doivent être positives, alors le vote automatisé pose un problème éthique, un problème de principe... et non « technique ».

En effet, n'importe quel système « technique » introduit, entre votre choix et la nouvelle sorte de « bulletin », un « langage » sophistiqué incontrôlable par l'électeur moyen et nous devons alors nous en remettre à une « élite » seule capable de vérifier et de surveiller ces systèmes... C'est comme si vous « confiez » votre choix à un fonctionnaire, qui vous garantirait qu'il a bien noté votre vote dans un « langage secret » et sur un support que vous êtes incapable de lire... Si cela vous convient, alors faite confiance et tout ira bien...

Mais sachez tout de même que si vous vouliez vérifier la programmation de ces systèmes, le Ministre de l'Intérieur s'y oppose. Bien que la Commission d'accès aux documents administratifs m'ait donné raison et n'ait pas compris que le Ministère de l'Intérieur me refuse la transparence, le Ministre a maintenu son refus... J'ai dû faire appel au Conseil d'Etat pour trancher le litige...

Mais de toute façon, cela nous écarte du vrai problème : car même si la publicité est admise et que vous faites partie de l'intelligentsia capable de vérifier ces machines, est-il juste en démocratie que « le petit électeur commun » ne soit plus en mesure de participer à la surveillance des scrutins ?

2. Un système incontrôlable

Au fil des années, des actions et des discussions à tous les niveaux, la question s'est simplifiée : les scrutins peuvent-ils échapper au contrôle du « simple » citoyen ? Au point que la réponse devient, me semble-t-il, toute simple et évidente : NON ! Déléguer ce pouvoir à une

poignée d'experts que nous ne pouvons pas contrôler peut mener à des catastrophes... Alors qu'avec le système classique de scrutin, la diversité et le caractère « hasardeux » du choix des assesseurs ainsi que la transparence sont des garanties contre des dérapages de grandes ampleurs...

Bien sûr qu'il y a parfois des tricheries « populaires » autour des tables de dépouillement. Elles sont minimales et vont dans tous les sens au point de « s'auto-compenser ». Par contre, une tricherie au niveau des machines à voter ou des urnes électroniques pourrait atteindre des proportions très importantes et elle se ferait dans la seule direction que déciderait le « spécialiste » tricheur...

Alors, si vous voulez faire confiance à une « élite », seule capable de comprendre et de vérifier ces systèmes, et si vous croyez que la brebis galeuse (clonée ou pas...) ne fera jamais son apparition dans ce domaine, ne réagissez pas ! Par contre, si vous croyez que l'on ne badine pas avec votre voix, il y a moyen de changer les choses et cela, bien avant le scandale.

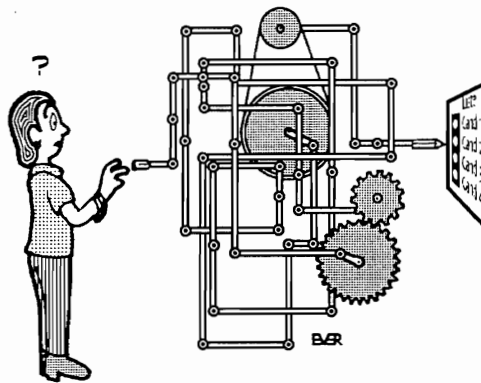
3. Le vote automatisé remis en question par la commission de l'intérieur

A force d'actions, « Pour EVA » a tout de même obtenu l'introduction de la lecture optique du bulletin traditionnel (cf. Conseil d'Etat et l'émission « Cartes sur table », où nous suggérions cette solution avant que le gouvernement ne la considère).

Il est vrai que si l'on veut changer des choses, il ne suffit pas de le vouloir. Voyez l'exemple de ce qu'un député de la commission de l'intérieur affirmait à la presse dernièrement : « *l'avis majoritaire de la commission était d'en revenir au vote papier...* » Mais alors, pourquoi avoir gardé le vote automatisé ? Il n'y a que deux réponses possibles à cette énigme : « Ce n'est pas vrai ! » ou « C'est vrai mais..., on a rien fait ! »

Dans le premier cas, il n'y a rien à ajouter; dans

le deuxième cas, il faut conclure que vouloir n'est pas suffisant, il faut aussi lutter... Lutter contre quoi ? Contre la mode, contre l'inertie, contre les lobbies (les chiffres des dépenses sont connus...), contre ces attaques incessantes et très discrètes pour miner la démocratie, contre la honte de s'être trompé (en 1994, ils étaient 166 pour le vote automatisé, 13 s'étaient abstenus et aucun n'était contre !)



4. Le vote est notre seul pouvoir réel en démocratie

Il n'y a aucun compromis acceptable : nous devons rester entièrement maîtres de notre bulletin. Si vous n'avez pas envie d'y travailler, attendez le scandale, ça changera après... peut-être !

Mais si vous ne voulez pas prendre ce risque, n'hésitez pas à nous contacter, à reproduire le débat, à nous demander des conférences, à y venir... et surtout harcelez vos élus, nous avons mis au point des lettres types. Ne nous a-t-on pas dit que la majorité des commissaires était pour un retour au vote papier ? Alors, mettons les devant leurs responsabilités...

Je continue de rêver (activement) qu' il y a moyen d'infléchir le cours des choses. C'est tout de même mieux que d'attendre le cauchemar, non ? N'oubliez pas qu'à Anvers, alors que tout

A lire... A débattre

le monde s'accorde à dire qu'il n'y a pas un Anverso sur trois qui soit d'extrême droite, le résultat des urnes nous a tout de même révélé cette « réalité ». Le vote automatisé venait d'y être instauré... coïncidence ? Aux prochaines élections, Bruxelles sera entièrement automatisée...

5. A ce stade, que faire ?

Tout d'abord il ne m'appartient pas de trouver des solutions techniques à un problème que le Législateur a créé : le vote automatisé. L'erreur initiale de nos dirigeants a été de ne pas définir convenablement le problème que pose le vote manuel (si tant est qu'il en pose un) et surtout de n'avoir pas défini « le cadre » dans lequel on pouvait trouver la solution au « problème ». Trouver des solutions doit toujours se faire en définissant les principes qu'elles doivent respecter car, à la limite, si les élections posent un quelconque problème on pourrait décider de s'en débarrasser tout simplement, se serait rapide et de plus, gratuit...!

Nos dirigeants ont préféré dépenser plus d'un milliard pour se passer des assesseurs (ou « passer par dessus » les assesseurs...) c'est-à-dire vous. Nos calculs nous font prévoir une dépense annuelle d'un milliard pour nous « inviter » à rester chez nous et surtout pour ne pas venir surveiller nos scrutins (il ne faut oublier que les systèmes informatiques ont une durée de vie très courte).

N'aurait-il pas été plus utile et plus constructif avec de tels moyens, de nous motiver et nous réapprendre à participer davantage à notre démocratie par esprit de citoyenneté et non par esprit de lucre comme le suggère la mesure d'augmentation récente d'indemnité (250 FB à 1000 FB) pour les quelques assesseurs « fantoches » qui subsisteront ... ?

Si ce combat vous intéresse, gardez-le simple :

- Le peuple doit garder le contrôle sur les scrutins ;
- Le vote automatisé ne le permet pas, il doit donc être aboli ;
- Demandez à nos représentants l'abrogation de la loi organisant le vote automatisé : en effet, aux prochaines élections nous serons deux groupes : les « manuels » et les « automatisés ». Cela est en contradiction avec l'article 10 de la Constitution : « nous

sommes égaux devant la loi ». Vous êtes alors en droit de faire appel au Pouvoir Judiciaire pour demander l'annulation des élections sur base de la violation d'un principe constitutionnel. Puisque le Pouvoir Exécutif et le Pouvoir Législatif, n'ont pas voulu entendre raison, il nous reste encore la possibilité de faire intervenir le Pouvoir Judiciaire dans l'espoir qu'il ai gardé son indépendance.

Et si le doute à ce propos commence à me tarauder, c'est que nous avons vu une force de l'ordre (la gendarmerie) passer du Ministère de la Défense à celui de l'Intérieur et une autre (la police judiciaire) du ressort du Ministère de la Justice convoitée (avec la réforme des polices) par le Ministère de l'Intérieur...

Lorsque, de plus, je constate que, grâce au vote automatisé, le contrôle de la naissance du Pouvoir Législatif (la désignation de nos représentants) est enlevé des mains du Peuple au profit du Ministère de l'Intérieur...

Cela devient inquiétant et pourrait presque prendre une certaine cohérence globale de l'émergence de...

Mais trêve de politique fiction ! Quelques soient nos petites craintes et paranoïas individuelles, la seule chose qu'il faut retenir c'est que, dans une démocratie, les scrutins doivent toujours relever du contrôle du citoyen.

N'hésitez pas à reproduire le débat, nous organisons des conférences-débat « à la demande ».